



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de municipalité du 3 avril 2017 à 17h.30

- Prend acte de l'arrêté préfectoral pour la convocation pour le dimanche 24 septembre 2017 pour élire deux conseillers (ères) municipal (es), en même temps que la votation fédérale, ceci pour remplacer Mme Rama et Monsieur Rastello, municipaux démissionnaires ;
- Décide de mettre à l'enquête dispensée (RATC72d) les travaux d'installation solaire, Clos du Châtelard, Bassins ;
- Décide de mettre à l'enquête dispensée (RATC72d) la création d'un balcon, parcelle 776, Chemin du Sétif 1 ;
- Prend acte des rapports de contrôle des installations électrique Effitec pour le local UAPE et la station de pompage, Rue du Battoir ;
- Décide d'accepter la requête d'abattage d'arbres, parcelle 618, Buisson Sarrasin ;
- Décide de convoquer la commission affaire sociales et petite enfance pour le lundi 1^{er} mai ;
- Prend acte de la participation au groupement forestier de la Serine pour 2016 ;
- Séance de commission forêts alpage n'a pas eu lieu en raison du manque de participants, 2 sur 7 ;
- Prend acte de la synthèse positive CAMAC, dans le cadre du dossier Manège des Plattets.

Séance levée à 20h.40

La municipalité